



Droit entreux gerant et co-gerant

Par **celeste**, le **11/06/2010** à **11:21**

Bonjour, mon mari est co gerant de la sarl qu'il a ouvert avec son frere qui lui est gerant a taux egal 50 /50 mais son frere ne veut pas lui donner acces au compte mon mari veut juste voir comment il gere, car on a des doutes sur les depense qui fait et en ce moment a des difficulter a payer le salaire de mon mari alors qui on du boulot qui rentre mon frere fait tous pour le pousser a bout comment peut t'on agir le comptable peut t'il nous fournir les documents pour voir ce qui se passe sur le compte de l'entreprise nous savont deja qui a des ordinateurs (3) chez lui au nom de l'entreprise ainsi que 2 voiture qui ne sont jamais utiliser a l'entreprise car une d'elle sert a sa fille alors que les frais se font sur les comptes de l'entreprise doit t'on attendre le bilan pour agir merci à vous